

Avantages salariés et accord d'entreprise : les leviers d'une fidélisation durable

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

Chefs d'entreprise, conjoints et salariés en charge de la gestion du personnel souhaitant perfectionner leur pratique.

Effectif :

- 12 participants au maximum.

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtrise des calculs mathématiques de base

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle articulée autour de phases théoriques et démonstratives qui sont ensuite exploitées lors d'exercices pratiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Le + de la formation :

les avantages qui comptent vraiment pour vos salariés du BTP, et des accords pour vous sécuriser.

Objectifs :

- Identifier et sécuriser la palette des avantages salariés mobilisables dans une entreprise du BTP
- Distinguer les régimes social et fiscal applicables à chaque avantage
- Comprendre l'articulation entre CCN du BTP, accord de branche et accord d'entreprise
- Mettre en place un accord d'entreprise, y compris en l'absence de délégué syndical

Contenu pédagogique :

■ **Avantages salariés**

- Panorama des avantages et leur régime (avantage en nature, titre restaurant, cheque cadeaux, prime mobilité durable ...)
- Primes et dispositifs spécifiques au BTP
- Épargne salariale
- PPV

■ **Accord d'entreprise dans le secteur du BTP**

- L'articulation des normes conventionnelles
- La négociation en l'absence de délégué syndical (indemnité trajet, contingent heures supplémentaires, prime d'ancienneté, ...)
- Construire et sécuriser un accord d'entreprise

Ateliers pratiques et synthèse